

**L'Etablissement recrute un(e) technicien(ne)
chargé(e) d'opération « Appui à la gestion de digues » basé(e) à ORLEANS
(Accroissement temporaire d'activité pour un an)**

L'Etablissement accompagne depuis plus de 35 ans les collectivités du bassin de la Loire et ses affluents dans le domaine de l'évaluation et de la gestion des risques d'inondations, en leur apportant un appui technique dans l'exercice de leurs missions.

Notamment, depuis 2012, pour les démarches liées à la sécurisation des ouvrages de protection contre les inondations et leur mise en conformité avec la réglementation. Fin 2015, l'Etablissement a d'ailleurs pris l'initiative d'un projet d'aménagement d'intérêt commun (PAIC) à l'échelle de l'ensemble du bassin fluvial, co-construit en lien étroit avec les collectivités concernées. Voir le [Livret de vulgarisation](#) d'octobre 2021 ou le [Rapport de présentation](#) de juin 2021 relatifs au PAIC approuvé.

En termes opérationnels, l'Etablissement s'est vu confier par plusieurs EPCI la **gestion de digues non domaniales** pour un linéaire approchant la centaine de kilomètres (engagée à l'été 2019 en Loire aval, début 2020 sur l'axe Cher et courant 2022 en Loire amont). Il accroît également ses interventions en réponse aux sollicitations d'autres collectivités du bassin pour des **appuis techniques** en lien avec la gestion de leurs ouvrages de protection. Ceux en cours concernent le Département d'Indre-et-Loire, Touraine Ouest Val de Loire (37), Touraine Vallée de l'Indre (37), Val d'Amboise (37), Territoires Vendômois (41), Le Grand Charolais (71), Forez-Est (42) et Montluçon Communauté (03) – celui de Vichy Communauté (03) étant également envisagé dans les prochains mois.

Dans le même temps, au titre de l'anticipation du transfert de gestion des **digues domaniales**, l'Etablissement réalise un travail de **préfiguration de la reprise en gestion à l'horizon de janvier 2024**.

MISSIONS PRINCIPALES

L'objectif poursuivi est le renforcement de l'appui « de bassin » apporté aux collectivités, en termes de sécurisation de leurs digues, et de gestion de ces dernières, en tant que de besoin. Il est signalé que la présente mission de renfort temporaire prévue pour une durée d'un an pourra le cas échéant déboucher sur une proposition de poste de longue durée, au titre du besoin des services dans ce cas.

Le(la) chargé(e) d'opération recruté(e) interviendra **sous la supervision du chef du service Digues**. Il(elle) sera rattaché(e) à ce dernier, qui comptait début 2022 : 1 chef de service, 5 chargé(e)s de mission, 4 chargé(e)s d'opération et un apprenti (auxquels s'ajoutent des stagiaires). Le recrutement de 4 chargé(e)s de mission supplémentaires est en cours par ailleurs.

Les actions prévues sur le terrain sont :

- la surveillance d'ouvrages (participation aux visites, y compris leur planification et la rédaction de compte rendus) ;
- l'entretien courant d'ouvrages (suivi de chantiers, visites sur site, rédaction de compte rendus) ;
- le suivi de travaux de confortement et le relevé de dispositifs d'auscultation éventuellement mis en place sur les digues ;
- le suivi de travaux en lien avec la régularisation d'ouvrages ou leur mise en conformité, leur neutralisation le cas échéant.

Les actions prévues au bureau sont :

- la mise à jour de dossiers d'ouvrage, de registres et la constitution de dossiers pour leur régularisation ;
- la bancarisation des éléments de connaissance des ouvrages concernés, y compris *via* le logiciel métier gestionnaire de digues SIRS Digues ;
- le renseignement des informations au guichet unique (INERIS) et la veille sur la réalisation des chantiers conformément aux autorisations délivrées lors des DICT/DT.

NB : Les conditions d'intervention particulières peuvent conduire à envisager l'établissement d'astreintes.

Compétences souhaitées et qualités requises :

- Formation Bac+2 *minimum*
- Spécialisation en hydraulique et ouvrages et/ou prévention et gestion des risques
- Première expérience significative en lien avec les missions
- Connaissances/pratique dans les domaines suivants :
 - Cadre réglementaire de gestion des ouvrages de protection contre les inondations
 - Travaux fluviaux, génie civil, géotechnique et/ou mécanique, hydraulique
 - Programmation et planification d'opérations, conduite de travaux
 - Outils SIG (Q-GIS).
- Autonomie avec esprit d'équipe, capacité d'organisation et rigueur dans les interventions, goût pour une activité partagée entre le travail de terrain et celui de bureau, capacité d'analyse, de synthèse et de restitution
- Permis B obligatoire

Rémunération : CDD de six mois renouvelable pour la même durée (accroissement temporaire d'activités) – Cadre d'emploi des techniciens (technicien principal de seconde classe) + régime indemnitaire / CNAS

Poste basé à : ORLEANS (45)

Prise de fonction : Au plus tôt

Déplacements : Déplacements à prévoir en Loire moyenne (véhicule de service)

Candidature : CV et lettre de motivation à adresser au plus tard le 29 avril 2022 à l'attention de Monsieur le Président de l'Etablissement public Loire, par voie électronique, à l'adresse suivante :

Renseignements :

Emmanuelle BRAIBANT – Chargée du personnel

Mail : emmanuelle.braibant@eptb-loire.fr Tél : 02.46.47.03.11

L'Etablissement public Loire www.eptb-loire.fr

Créé en 1983, l'Etablissement public Loire est un syndicat mixte au service des près de soixante collectivités qui le composent actuellement, dont 6 Régions et 16 Départements (Voir [Rapport d'activité 2020](#)).

Il contribue de manière dynamique à la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents. A cet égard, il assume la maîtrise d'ouvrage d'opérations menées à cette échelle, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. Son activité de coordination, d'animation, d'information et de conseil auprès des acteurs ligériens le place comme structure référente.

Ses missions sont axées sur ses deux principaux métiers : hydraulicien et développeur territorial. Elles s'exercent actuellement dans 4 principaux domaines :

- Gestion des ressources en eau stratégiques de Naussac (soutien d'étiage de l'Allier et de la Loire) et Villerest (écrêtement de crues et soutien d'étiage de la Loire)
- Evaluation et gestion des risques d'inondations
- Aménagement et gestion des eaux
- Stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation

Le suivi administratif, budgétaire et financier de l'ensemble des interventions (Voir [Indicateurs 2021](#)) fait l'objet d'une attention particulière. Tel est le cas également pour la situation du personnel au sein de l'Etablissement (Voir [Eléments de bilan social 2021](#)).